L'ORGUE EN FRANCE (FACTURE ET BUFFETS)

DU XIº AU MILIEU DU XVIIº SIÈCLE

PAR

NORBERT DUFOURCQ

INTRODUCTION. — AVANT-PROPOS
BIBLIOGRAPHIE

PREMIERE PARTIE

LA FACTURE DE L'ORGUE

CHAPITRE PREMIER

QU'EST-CE QUE L'ORGUE?

L'orgue est un instrument à vent et à claviers, se composant de tuyaux, d'un sommier, d'un abrégé, de registres et de soufflets. Le sommier est l'organe essentiel de l'orgue. C'est une caisse de bois, formée de différentes pièces superposées. A l'intérieur de cette caisse est comprimé l'air qui vient des soufflets. Les tuyaux, directement placés sur le sommier reçoivent cet air par leur pied, lorsqu'une soupape, reliée à la touche du clavier, s'abaisse et permet au vent de s'échapper dans le tuyau. L'ensemble des vergettes reliant les touches aux soupapes porte le nom d'abrégé. Les soufflets d'orgues, qui sont restés cunéiformes jusqu'au début du xix° siècle, se rapprochent des soufflets de forge actuels.

CHAPITRE II

L'ORGUE EN FRANCE DEPUIS LE XI° SIÈCLE

JUSQU'A LA FIN DU XIIIº SIÈCLE

Quelques psautiers, tels ceux d'Utrecht, de Stuttgart, d'Eadwine, ne donnent que de mauvaises reproductions d'orgues hydrauliques (x° et xu° siècles). L'orgue hydraulique disparaît à cette époque. Quelques renseignements sur l'orgue sont donnés par le moine Théophile et Baudry de Bourgueil. Au xiii siècle, l'orgue sera décrié par Guibert de Tournai et Aelred de Rivaut; il est apprécié par Guillaume Durand.

L'orgue est encore peu répandu au xm² siècle. Si un certain nombre d'auteurs ont cru qu'il était très employé dès cette époque, c'est qu'ils ont mal interprété les différents sens du mot organum. Ce terme a désigné d'abord tout instrument en général, puis l'orgue en particulier. Aux xm², xm² et xiv² siècles, l'organum était aussi un chant à deux ou trois parties; enfin, organa désignaient souvent les offices liturgiques (organa cessantur). Le mot organum que l'on rencontre dans les textes de ce temps était employé bien plus fréquemment dans ces deux derniers sens que dans les deux premiers.

CHAPITRE III

LES PROGRÈS DE L'ORGUE EN FRANCE DU XIVE AU XVIO SIÈCLE

A. L'ORGUE PORTATIF

Cet instrument ne nous est connu que par les documents iconographiques. Il est surtout usité aux xm^e et xiv^e siècles et sert à accompagner les chanteurs à l'église. L'orgue portatif du xiv^e siècle comprend un clavier à deux ou trois octaves plus ou moins chromatiques. Les tuyaux placés par ordre de grandeur

sur un petit sommier sont maintenus entre deux montants par une traverse. A la fin du xive et au xve siècle les orgues portatives sont à deux claviers et à deux rangs de tuyaux; mais ils ne tiennent plus la même place à l'église; le grand orgue, en effet, se répand de plus en plus à cette époque. L'orgue portatif reste néanmoins encore aux mains d'un grand nombre de particuliers.

L'orgue positif possède un buffet plus important que l'orgue portatif. Il est posé à terre et celui qui en joue doit s'asseoir devant son instrument. Les plus gros tuyaux sont souvent disposés de chaque côté et encadrent les autres. Ce dernier type, quoique moins répandu, donna naissance au buffet du grand orgue du xv^e siècle.

CHAPITRE IV

LES PROGRÈS DE L'ORGUE EN FRANCE DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

B. LE GRAND ORGUE AUX XIV^e ET XV^e SIÈCLES

Au xive siècle, le grand orgue a été surtout employé dans les provinces qui formaient le domaine royal, et l'on distingue déjà quelques centres importants de facture (Rouen, Angers, Troyes).

Le xv^e siècle est véritablement le siècle où l'on constate la diffusion de l'orgue dans toute la France.

Certains facteurs d'orgues sont déjà assez connus pour être appelés à travailler dans des régions voisines ou même éloignées de la leur. Une dizaine de villes ont donné une forte impulsion à la facture d'orgues: ce sont Rouen, Lille et Amiens, Nancy et Strasbourg, Dijon et Besançon, Perpignan, Rennes, Poitiers, Angers, Le Mans. Pour tout le centre de la France, aucun document concernant l'ancienne facture d'orgues n'a pu être retrouvé.

Un orgue de la fin du xiv° siècle — tel celui de la cathédrale de Rouen (1387) — pouvait comprendre deux claviers, un grand orgue et un positif, deux principaux, et un certain nombre de fournitures. L'orgue du xv° siècle n'est que le perfectionnement de ce dernier. Les jeux de mutations y sont plus nombreux. Il est doté d'un pédalier et de claviers entièrement chromatiques.

Le manuscrit d'Henri Arnault de Zwolle, médecin et astrologue des ducs de Bourgogne (1465), ne décrit que des orgues de l'extrême fin du xive ou du début du xve siècle. On y apprend que l'octave grave a été connue dès cette époque, ainsi que le principe du 16 pieds.

CHAPITRE V

LES PROGRES DE L'ORGUE EN FRANCE DU XIV^e AU XVI^e SIECLE

C. LE GRAND ORGUE DU XVI^e SIÈCLE

Plus répandu encore qu'au xv^{*}, l'orgue du xvi^{*} siècle peut également être étudié dans une dizaine de régions. Les grands centres de facture d'orgues sont toujours Rouen, Angers, Nancy, Dijon, Bordeaux, Poitiers, Rennes.

Les facteurs d'orgues qui souvent exercent leur métier de père en fils, sont assez connus pour être appelés dans toute la France: les Josseline, les d'Argillières, Nicolas Barbier, François des Oliviers, ont travaillé aussi bien en Picardie qu'en Normandie et en Poitou.

L'orgue du xvi siècle comprend des jeux et des perfectionnements plus nombreux qu'au siècle précédent. Le facteur d'orgues du xvi siècle a véritablement créé le jeu d'anche. Au xvi siècle seule la régale représentait cette catégorie de jeux. A la fin du xvi siècle, le hautbois, la musette, la trompette, le clairon, la

bombarde, le cromorne, existent. Les jeux de mutations sont multipliés, mais les jeux de fond restent toujours en petit nombre.

Dans le même temps — notamment après l'impulsion que donnèrent à la facture d'orgues les guerres de religion après lesquelles de nombreux instruments durent être reconstruits — l'orgue moderne est créé. Celui de Gisors, construit en 1578, possède deux claviers de 48 notes, 21 jeux, deux 16 pieds, et un pédalier de 28 notes et de 3 jeux. C'est en Normandie que la facture d'orgues paraît avoir fait le plus de progrès au xvre siècle.

CHAPITRE VI

LA FORMULE CLASSIQUE: L'ORGUE EN FRANCE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII° SIÈCLE

Alors qu'au xvi siècle, des artistes cumulaient le métier d'organiste et de facteur d'orgues, au xvii, au contraire, les organistes ont été spécialisés dans leur fonction: ils ont fait la gloire de l'école musicale française, tant par leur talent d'exécution que par leur facilité à improviser.

Quelques facteurs d'orgues sont aussi connus que les organistes. P. Maillard, R. Gouet, C. Carlier, R. Ingoust, les Lefèvre, les de Villers, etc., sont des noms que l'on rencontre par toute la France.

Un nouveau jeu de mutation a été ajouté à ceux qui existaient déjà: c'est la *Tierce*, qui jusqu'alors, faisait partie du cornet. Un troisième clavier vient compléter les deux autres: ce clavier d'écho ne comprend qu'un ou deux jeux, et presque toujours un cornet composé ou décomposable. Le nombre des touches du pédalier est augmenté, et tous les claviers ont 48 *marches*.

Les orgues sont désormais construites d'après certaines règles, certaines lois, que l'on trouve formulées dans des *Traités de Facture d'orgues*, dont les principaux sont ceux d'Antegnati, de Salomon de Caus, de Pierre Trichet et de Mersenne.

DEUXIEME PARTIE LE BUFFET DE L'ORGUE

CHAPITRE PREMIER

LE BUFFET D'ORGUE FLAMBOYANT

Le buffet d'orgue du xve siècle est né du buffet des orgues positives. C'est un grand rectangle massif orné de panneaux de bois à sa partie inférieure, et dans lequel les tuyaux de façade sont disposés en forme de mître ou de V, leur bouche étant à la même hauteur. L'entablement, souvent très simple, est formé par une corniche qui court tout le long du buffet. Quelquefois les plus gros tuyaux sont placés dans des tourelles qui sont rondes, en tiers-point, à six pans. Ces tourelles sont surmontées de clochetons. Les plus beaux buffets de style flamboyant encore existants sont ceux des cathédrales d'Amiens (1426), d'Embrun (1463), de Strasbourg (1489), de Perpignan (1501), des églises de Solliès-ville (Var) (1499), de Sacy (Marne), de Levroux (1502).

Les tribunes de même style sont plus nombreuses. Elles sont généralement de bois, et formées d'un certain nombre de panneaux sculptés, au milieu desquels se trouve la *chaière* sur laquelle se plaçait l'organiste pour jouer. Il existe de ces chaières à Notre-Dame de Lamballe, à Saint-Samson de Clermont

(Oise). Quelques-unes des plus belles tribunes flamboyantes sont celles de Lamballe, de Pont-Croix (Finistère), de Moret. Il existe aussi des instruments accrochés dans la nef, en « nid d'hirondelles »: leur tribune forme cul de lampe ou pendentif (Embrun, Perpignan, La Ferté-Bernard).

CHAPITRE II

LE BUFFET D'ORGUE A LA RENAISSANCE

Alors qu'au xv^e siècle le buffet était construit pour soutenir, entourer et garantir les tuyaux de façade de l'orgue qui, par leur disposition en forme de mitre, étaient la seule décoration de l'instrument, au xv^e siècle ce sera tout le buffet qui formera cette décoration les tuyaux décorés, peints, n'en étant plus qu'un des détails.

L'orgue du xvi siècle est généralement placé au bas de la nef, ou dans un bras du transept (Le Mans, Tours). Il existe encore quelques buffets accrochés entre deux travées de la nef (Metz, Chartres).

Le buffet comprend essentiellement une partie inférieure formé de panneaux de bois, des tuyaux disposés en tourelles et en plates faces, et un entablement surmonté de lanternes. Sur les panneaux de bois ornant la partie inférieure de l'instrument, sont sculptés des prophètes, des joueurs ou joueuses d'instruments, ou simplement des rinceaux entremêlés de têtes d'animaux. Les tourelles, généralement au nombre de trois, sont à six pans, rondes, ou en tiers-point. Elles portent cinq tuyaux. Dans les plates faces, les tuyaux sont tous de la même hauteur: ce sont leurs bouches qui forment un V ou dessinent une mitre. Les plates faces sont séparées des tourelles par des montants de bois sculptés ou des cariatides canéphores. Les tourelles sont surmontées de lanternes carrées ou rondes, à un ou deux étages.

A côté de ces différentes parties, que l'on trouve décorées dans tous les buffets du xvr siècle, il existe un nombre infini de sujets d'ornementation, tels que rinceaux, claires-voies, corniches, panneaux, têtes sculptées en relief ou en demi-relief, inscrites dans un cercle, feuillages, animaux, guirlandes de fruits, étoiles, soleils tournants, anges jouant de la trompette. Les têtes articulées, tirant la langue, ou claquant des dents, ont été très goûtées au xvr siècle. Il en existait à l'orgue de la cathédrale de Strasbourg, à ceux de Notre-Dame d'Avénières (le *Papotier*), de Metz (le *Gueulard*). On peut encore en voir au buffet d'orgue de Saint-Savin (Hautes-Pyrénées).

CHAPITRE III

LE BUFFET D'ORGUE DE STYLE LOUIS XIII

Le buffet d'orgue, de style Louis XIII, n'est plus ce massif rectangulaire et plat que l'on a construit jusqu'au début du xvir siècle. De silhouette plus élancée, il possède trois ou cinq tourelles portées à des hauteurs différentes par de grandes cariatides ailées. La décoration a presque totalement disparu. Les caractéristiques du buffet de style Louis XIII sont les tourelles rondes, les grandes cariatides, les panneaux à moulures, les dômes à imbrications, les denticules, les têtes d'anges, les plumets.

CONCLUSION

TABLE DES FACTEURS D'ORGUES JUSQU'EN 1660. TABLES DES SCULPTEURS, MENUISIERS ET PEINTRES QUI ONT TRAVAILLE AUX BUFFETS D'ORGUES, JUSQU'EN 1660.

APPENDICE

Table des facteurs d'orgues non cités dans le *Dictionnaire des Facteurs d'orgues*, de P. de Fleury (1660-1789).

INDEX DES TERMES TECHNIQUES
INDEX TOPOGRAPHIQUE
TABLE DES MATIERES
PIECES JUSTIFICATIVES
ALBUM DE PLANCHES

